CYCLE 2012/13 L'ÉCOLE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

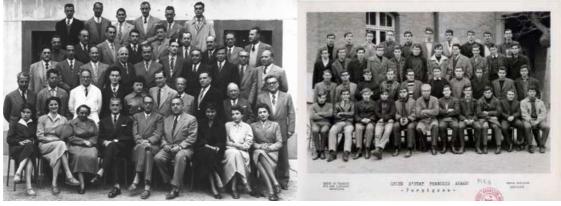
L'APHPO et L'ICRESS

Vous invitent à la conférence :

Histoire du LYCÉE ARAGO : Faut-il dire merci aux jésuites ?

Par Jean-Marie PHILIBERT





MERCREDI 17 avril 2013 à 18 heures

MAISON DES PAYS CATALANS
CHEMIN DE LA PASSIO VELLA PERPIGNAN

Dialectique de la tradition et de la modernité,

Entre l'élitisme des jésuites et les adeptes de la démocratisation,

De la mixité enfin dans un monde de brutes,

L'école des notables peut-elle devenir l'école du peuple ?

INTRODUCTION

Je voudrais commencer par une anecdote, elle remonte aux années 1977, 1978, au moment où Inspection d'académie et Rectorat tentaient de convaincre les enseignants, les parents, les lycéens de l'intérêt de la fermeture du lycée Al Sol et de son transfert vers les lycées Lurçat et Arago : j'étais reçu par l'Inspecteur d'alors avec une délégation des professeurs d'Al Sol et nous protestions contre les projets de l'administration. Ce cher homme a avancé un argument qui lui semblait imparable s'adressant à des syndicalistes attachés à la démocratisation des lycées; il nous a lancé comme une tâche des plus nécessaires : « En allant à Arago, vous allez participer à la désaristocratisation de cet établissement qui en a bien besoin. » Arago, établissement aristocratique? Si ce n'est aristocratique, un tantinet bourgeois dans la tête des Perpignanais de l'époque. Nous, les ploucs de service à l'assaut d'une bastille locale. C'est dans cette histoire d'un établissement pour une élite bourgeoise qu'il faut situer le lycée Arago, comme beaucoup de lycées de garçons des métropoles de province; la division de la société ne s'est jamais arrêtée à la porte des établissements scolaires.

L'histoire officielle du Lycée Arago commencerait en 1808 avec la création d'un collège communal dans le cadre de la politique scolaire que met en place le premier Empire. La commune, la population auraient souhaité un lycée, comme il s'en crée ailleurs, ici ce ne sera pas le cas. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce raté initial dont l'établissement portera longtemps les séquelles. Mais ce qu'il est important de souligner, c'est que 1808 n'est pas pour l'établissement du Pont d'en Vestit un départ ex nihilo. Un établissement scolaire a existé à cet endroit, existe encore ; il a une histoire, compliquée et riche, qui permet de comprendre pourquoi les choses se sont passées ainsi. Il y a déjà des éléments de permanences dans les pratiques en cours, dans les enseignements dispensés, dans les relations riches avec le tissu local, avec les autorités locales, avec la bourgeoisie locale qui fait confiance à l'établissement

pour la formation de sa progéniture. Ces éléments de permanences permettent de remonter jusqu'aux fondements de l'institution par les jésuites au milieu du 17° siècle et de dresser un tableau des évolutions parfois lentes, et parfois très accélérées qui vont façonner l'institution. Ils nous aideront dans l'analyse de la question que nous nous sommes posée en préambule de cet exposé, l'histoire d'Arago, faut-il dire merci aux jésuites ? Un fleuron de l'enseignement laïc issu des mains des disciples d'Ignace de Loyola ? Le paradoxe n'est pas d'une nouveauté extraordinaire, la thèse de la dette de l'enseignement public à la pédagogie des jésuites est récurrente dans l'histoire de notre éducation, mais il est intéressant de la voir à l'œuvre sur le terrain, dans l'histoire particulière de chaque établissement.



[?]

Ceci n'est pas un travail d'historien, je n'en ai ni les compétences, ni les ambitions. Je me suis appuyé sur le travail réalisé par Jean Marie Roseinstein et publié chez terra Nostra HISTOIRE DU LYCEE ARAGO 1808-2008 à laquelle je suis redevable de la majorité des données historiques, ainsi que sur la revue RICOCHET qu'édite depuis des décennies l'AAA, l'Amicale des Anciens d'Arago. C'est un défi que je me suis lancé à moi-même quand Madeleine Souche m'a demandé si en tant qu'ancien d'Arago je connaîtrais quelqu'un susceptible de parler de l'histoire du lycée. En quelques secondes, je me suis dit tu as passé près de 40 ans de ta vie dans ses murs, voyons si tu sauras en écrire l'histoire. Je lui ai dit « moi ! » Et donc me voilà. Je vous laisse juge de ma capacité à relever cet auto défi.

<u>Un témoignage sur un monde disparu :</u>

C'est un témoignage de première main que je vous propose comme support à cette intervention, une expérience qui a duré quelques années et qui a commencé pour moi à l'âge de 6 ans pour se terminer à l'âge de 60 ans. Une durée de 54 ans qui a vu disparaître un monde et surgir une réalité nouvelle le plus souvent fort éloignée de l'ancienne. C'est le temps où les établissements scolaires, et plus particulièrement le second degré, a connu une mutation qui en a pratiquement changé la fonction et la nature : de l'école de l'élite à l'école pour tous. (?) Une explosion démographique, une demande exponentielle d'enseignement, les errements politiques de la mise en place de cette politique scolaire et une difficulté à saisir l'ampleur des modifications en cours. Une grande entreprise de démocratisation avec ses hauts et ses bas, ses résistances et ses accélérations

Un des signes pour le lycée Arago : c'est pratiquement la disparition totale des lieux dans lesquels ces mutations se sont opérées. Je pourrai dire que j'ai vu un monde s'écrouler autour de moi. C'est le cas des bâtiments qui abritaient les classes primaires du lycée et qui étaient situées quai de Lattre de Tassigny entre le Tribunal et la Chambre de Commerce. Des chutes de neige intempestives avaient lézardé un mur et elles ont dû être évacuées et détruites. Le vieux bahut a connu une agonie plus lente mais tout aussi irréversible ... pour être remplacé par un parking. Le déplacement dans les locaux que l'on ne finissait pas de finir du nouveau lycée allait marquer une rupture absolue entre le monde ancien et le monde d'aujourd'hui. Encore que des formes de permanences permettaient de faire un lien et de montrer que le temps n'efface pas tout.

Pour être plus précis dans ma scolarité, je suis rentré au lycée Arago en 10° (l'équivalent du CE1) en 1950, j'ai passé l'examen d'entrée en 6° en 1954, j'ai fait mes 6° et 5° au vieux lycée, puis j'ai intégré le nouveau lycée. Voilà pour le parcours d'élèves et en tant qu'enseignant j'ai exercé dans l'établissement, de 1978 à 2004, période longue et dense où les modèles anciens vacillaient.

LES ORIGINES, 17° et 18° siècles.

C'est sur un fond de rivalité entre l'Université et les Jésuites que va s'implanter l'enseignement secondaire à PERPIGNAN. L'Université fondée en 1349 est en déclin, au début du 17° siècle elle compte trois chaires qui correspondent au cursus du collège : une de rhétorique et deux de grammaire. Elle est très liée au pouvoir consulaire local et elle ne jouit pas d'une solide réputation.

La création des universités est à mettre au crédit de l'évolution lente qui conduit de Charlemagne aux années 1100; elle mêle les origines chrétiennes et antiques. Elles se mettent en place sous l'autorité des évêques;

Les programmes couvrent les 7 arts libéraux constitués

-par le trivium ou arts philologiques et logiques, grammaire, rhétorique, dialectique

-par le quadrivium ou arts des nombres arithmétiques, géométrie, astronomie, musique. Le trivium se présente comme une propédeutique et préfigure les humanités. Le maître se borne le plus souvent à lire les textes et à les commenter.

La répartition des spécialités à enseigner se fait entre les 4 facultés :

-faculté des arts,

-faculté de droit,

Faculté de médecine

-faculté de théologie.

Une pédagogie très scolastique, qui faute d'une maîtrise existante du raisonnement expérimental, s'appuie sur les opinions existantes, sur les œuvres consacrées qu'il s'agit de commenter.

Du collège Saint-Laurent,

Les Jésuites espagnols sont appelés par l'évêque ONOFRE REART 1599-1609 ; ils s'implantent dans la ville. Ils sont relativement bien acceptés, ils achètent une maison sur l'emplacement de l'actuelle place de la République et y ouvrent un oratoire dédié à Saint-Laurent. Ils cherchent à transformer leur résidence en collège, mais l'hostilité de l'Université les en empêche. La captation d'un héritage conséquent leur permit d'obtenir de Rome l'autorisation de transformer en collège leur résidence en 1617.



La rénovation pédagogique des 16° et 17° siècles s'inscrit dans les transformations socioéconomiques, et culturelles issues de la renaissance : éclosion de nouveaux besoins, d'un honnête homme-humaniste. Cette conception humaniste s'oppose à la pédagogie scolastique des universités médiévales. Les jésuites représentent la nouveauté. Elle se lit dans les œuvres de Rabelais ou de Montaigne. Ce nouvel idéal s'incarnait principalement dans la formation assurée par les collèges jésuites; ce développement est, aussi, à situer sur fond de développement des luttes religieuses issues de la réforme.

La Compagnie de jésus est fondée en 1538, le collège de Clermont, puis collège Louis le Grand, en 1563 sera leur établissement phare.

L'architecture pédagogique de ces établissements s'établit ainsi :

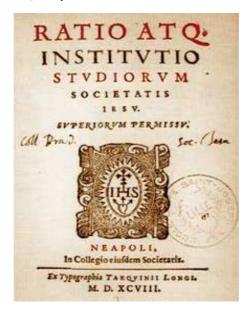
-quatre classes de grammaire de la 6° à la 3°, lecture, écriture, calcul, orthographe, grammaire latine, histoire ancienne

-une classe d'humanités la 2°, auteurs anciens et composition

-une classe de rhétorique°.

L'organisation des études, prévue dans le Ratio Studiorum (1586) a pour but d'assurer la formation morale, religieuse et littéraire de l'honnête homme. Si la formation morale et religieuse est essentiellement dogmatique, la formation littéraire est essentiellement consacrée au latin, qui permet à la fois de développer une gymnastique de l'esprit, une connaissance des auteurs anciens et l'apprentissage d'une langue internationale, vectrice de la religion chrétienne. Les cours sont dispensés en latin. Mais le souci des jésuites est de préparer des esprits fins et brillants. IL s'agit là d'un enseignement réservé à une élite (essentiellement bourgeoise). L'instruction du peuple quand elle se fait est

dispensée dans des écoles ecclésiastiques. Mais elles n'ont aucune homogénéité, quant à la durée et à l'organisation des études, et quant aux ambitions culturelles et linguistiques.



A partir de 1642 grâce à l'occupation française les jésuites ont les faveurs de la monarchie française pour soutenir la politique de francisation des élites locales. Les consuls de PERPIGNAN cèdent aux Jésuites les deux classes de grammaire en 1643. Les Jésuites ajouteront une classe de rhétorique, l'Université jouant la concurrence en gardant sa classe de rhétorique. Cette opposition durera jusqu'au traité des Pyrénées et à l'annexion du Roussillon. Louis XIV demanda aux jésuites d'organiser les enseignements selon l'usage fait « en France » et d'enseigner la théologie, la philosophie, les lettres et la grammaire. Les jésuites acquirent les deux chaires de philosophie et une de théologie qui demeuraient à l'Université. Ils avaient pris le pouvoir en matière scolaire sur la ville.

Dans le même temps ils avaient acquis des terrains sur l'emplacement de la place de la République et avaient commencé des travaux, réalisé une église, l'église Saint-Laurent qui sera consacrée en 1682. Mais les travaux traînent en longueur. Ils sont à la recherche de local pour les classes.

Au Collège Pi

Un ecclésiastique le révérend Onofre Pi avait instauré en 1667 un pensionnat pour les enfants de sa propre famille. Il est situé près de la Porte du sel et du Pont d'en bastit. On se rapproche du Vieux bahut. Les volontés du chanoine ne furent respectées que pendant 30 ans. En 1701 la finalité du collège changea, et les héritiers Pi confièrent la direction du collège Pi aux jésuites qui y logèrent d'autres internes.

Dans le même temps, poursuite lente des travaux sur le collège Saint-Laurent qui obtient en 1723 le titre de Collège royal; les travaux seront terminés en 1746. Les jésuites semblent avoir réussi leur pari : un séminaire de 40 clercs, 50 pensionnaires à l'internat et 240 externes.

En 1762 par décision de Louis XV expulsion des jésuites des établissements qu'ils dirigeaient. L'établissement passe sous le contrôle de l'Université et du Conseil de la ville. Le nouveau personnel est exclusivement composé d'ecclésiastiques. Jusqu'en 1789 on dénombre 240 à 260 élèves, et 50 pensionnaires sont accueillis au collège Pi.

Même si les jésuites sont contraints au départ, le siècle qu'ils ont passé à mettre en œuvre leur enseignement à PERPIGNAN et ailleurs va laisser des traces, que l'on peut dire indélébiles. D'abord sur les principes qui servent de fondement à cet enseignement. C'est Ignace de Loyola qui parle « combien tout le bien de la chrétienté et de la société entière dépend d'une bonne éducation de la jeunesse » Cette éducation suppose ordre et méthode : d'où l'importance du plan d'étude, formation

grammaticale, humanités, logique et philosophie, et enfin théologie. Mais tout cela se met en place lentement et s'accompagne de réflexion dont les Ratio studiorum successifs porteront les traces pour dégager des règles pratiques dans l'organisation des établissements : recteur, préfet, professeur, la discipline nécessaire à la bonne marche des collèges, l'équilibre entre temps de travail et temps de détente, l'enfermement relatif nécessaire pour une surveillance efficace. Concernant le contenu des études; à un savoir encyclopédique les jésuites opposent une formation exclusivement littéraire basée sur les humanités classiques, sur ces humanités se grefferont des sciences auxiliaires qui constitueront une érudition propice à la maîtrise de l'art de conférer (voir Montaigne et Pascal) que doit posséder tout honnête homme. Les classes seront donc homogènes, il n'y sera parlé que latin, jusqu'à en faire une seconde lanque naturelle. La classe de rhétorique en constituera le point d'aboutissement où l'analyse des textes est poussée le plus loin possible pour conduire les élèves à mettre en œuvre leurs talents en composant eux-mêmes. L'enseignement de la philosophie visait à couronner cet édifice, en mettant la raison au service de la foi. Les autres enseignements, en particulier celui de l'histoire est aussi entièrement commandé par les humanités, la géographie va être introduite progressivement. Les enseignements scientifiques (physique, mathématiques) se nourrissent des écrits d'Aristote, ils ne seront véritablement mis en avant que par le biais des nécessités pratiques à travers des connaissances techniques à utiliser dans la navigation ou le génie.

Progressivement ont été introduites dans les enseignements la langue et la littérature française ; avec une mise en garde, ne pas en faire des instruments de perversion morale et de dissipation intellectuelle, mais attention uniquement après les premières années d'enseignement et en s'interdisant de goûter aux contes, entretiens ou romans. La version latine sera aussi un moyen de se perfectionner dans la langue maternelle.

Cette prééminence du latin, des humanités, de la rhétorique va perdurer jusqu'au début du XX° siècle.

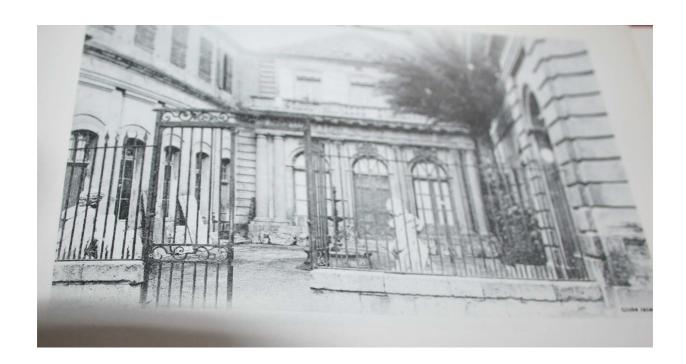
Vers le collège communal :

Le 1° mars 1789 un incendie dévaste le collège Saint-Laurent.

En 1994 une partie des bâtiments du Collège est rasée pour dégager un espace qui deviendra place de la liberté.

L'enseignement est suspendu.

La Révolution Française remet en cause les privilèges de l'ancien régime et parmi eux, l'action scolaire de l'Eglise, les décrets de septembre et décembre 1789 transfèrent aux pouvoirs civils « la surveillance de l'éducation publique et de l'enseignement politique et moral. Le décret du 12 juillet 1790 crée la constitution civile du clergé et impose de ce fait un serment de fidélité aux ecclésiastiques. La Convention poursuivra cette politique de liquidation de l'ancienne organisation scolaire. Des projets sont élaborés, le plan de Condorcet est le plus connu. Il envisage un enseignement secondaire résolument moderne. Après les projets, les réalisations : en 1794 institution des écoles centrales, dans chaque département. Il s'agit de donner un enseignement plus pragmatique : dans la première section (12 ans) dessin, histoire, langues anciennes et vivantes, dans la deuxième (14 ans) mathématique, physique, chimie ; dans la troisième grammaire générale, belles lettres et législation. Les méthodes sont plus souples, mais ne plaisent pas nécessairement à ceux qui souhaitent le retour des anciens collèges. Le succès d' l'école Centrale de Perpignan sera modeste.



Et l'on voit apparaître un personnage qui va jouer un rôle important l'abbé Antoine Jaubert. Il a une chaire de philosophie à l'Université de Perpignan dès 1782. Au moment de la Révolution après de multiples péripéties et hésitations il entre dans le mouvement révolutionnaire, mais a du mal à gagner les sympathies des jacobins. Il nourrit le projet d'organiser l'enseignement secondaire dans le département. Il est contraint de s'éloigner quelques temps du département.

En 1795 réorganisation des écoles primaires.

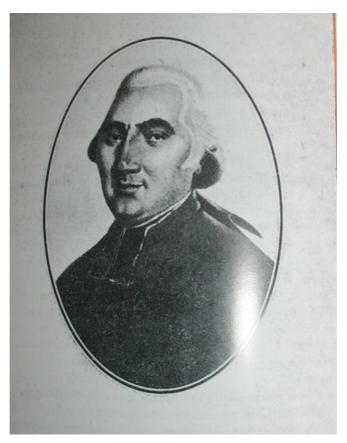
En 1796 ouverture de l'école centrale dans les locaux de l'Université de PERPIGNAN, elle remplace l'ancienne université. On cherche un local pour l'accueil des pensionnaires et on trouve les bâtiments de l'ancien collège Pi. On laisse l'immeuble à l'abbé Jaubert, à charge pour l'abbé de faire les réparations nécessaires, pour lesquelles il recevra une somme de 12000 francs. Il s'agissait d'un pensionnat privé, mais avec la caution de l'administration centrale pour l'enseignement secondaire. Les plus grands suivraient les cours de l'école centrale, les plus jeunes s'y prépareraient. Dans le programme diffusé par l'abbé il est écrit que l'on préparerait « pour la république de bons citoyens, pour les familles, de bons fils, de bons pères, de bons époux, et pour la société en général des amis de l'humanité. » Tout cela bien sûr contre de la monnaie sonnante et trébuchante (500 à 700 livres pour les pensionnaires)

En 1797, pour la première année 70 élèves. Dès la 2° année ce sont plus de 180 élèves qui sont accueillis dont un certain François Arago d'Estagel.

Les investissements faits par Jaubert ne lui sont pas remboursés.

L'empire va placer toutes les institutions scolaires sous son autorité jusqu'à constituer un monopole et à organiser les personnels et les enseignants dans une Université qui est plus qu'une administration, mais une véritable corporation laïque. Les écoles centrales sont remplacées par deux types d'établissements, les écoles secondaires ou collèges tenus par les communes ou des particuliers et les lycées, entretenus aux frais de l'état.

En 1804 réorganisation de l'instruction publique par l'Empire. Suppression des écoles centrales, division de la France en province d'enseignement avec des lycées ou des écoles secondaires communales appartenant aux municipalités mais reconnues par l'Etat. Bataille des responsables locaux pour obtenir la reconnaissance des établissements de la ville. Négociation aussi avec Jaubert à qui on promet de le maintenir à la tête de l'établissement.



En 1808 le collège Pi est érigé en école secondaire communale. C'est l'acte officiel de naissance de l'établissement.

C'est un lot de consolation faute d'obtenir un lycée.

Les classes en 1812 :

-philosophie	6 élèves
-rhétorique	11
-2° humanités	15 (2°)
-1° humanités	21 (3°)
-2° grammaire	22 (4°)
-1°grammaire	22 (5°)
-2°élémentaire	21(6°)
-1° élémentaire	22 (7°)

Sur ces 141 élèves, 76 apprenaient les mathématiques.

Ce qu'on y apprend :

On s'occupe des belles lettres françaises, latines (Cicéron, Tite Live, tacite, Virgile), grecques (Anacréon, Sophocle, Euripide, Aristophane, Homère), de l'histoire, de la géographie et de la philosophie. Ces classes se font le matin de sept heures trente à neuf heures trente et le soir répétitions faites par le professeur de quatre à sept.

Le matin de neuf heure trente à midi et le soir de une heure un quart à trois heures et demie on s'occupe de mathématiques, de commerce, de langues vivantes, d'écriture, de dessin et des arts d'agrément.

Les mots d'ordre :

Discipline, uniforme, emploi du temps rigide, vie collective, prière, sanction, récompense, éducation religieuse, mais aussi éducation du corps, clôture. On vit entre soi, loin du monde.

Le Lycée Arago au 19° siècle

1) Les effectifs :

De 1811 à la fin du siècle les effectifs vont croître régulièrement

1812	141
1821	200
1830	240
1853	228
1863	301
1868	402
1876	450
1885	500
1900	579

Dont le plus souvent plus d'un tiers d'internes.

Tout en restant des effectifs d'un enseignement profondément élitiste.



2) Les problèmes récurrents : les locaux.

L'insuffisance et la vétusté des bâtiments obligent l'abbé Jaubert à occuper des locaux voisins. Dès 1819 des travaux d'agrandissement sont entrepris.

Un rapport du Préfet de 1821 précise « les salles et les classes d'études du Collège sont dans un tel état de dégradation que les professeurs et les élèves courent à chaque instant les plus grands dangers »,

Ce sont ces problèmes pratiques qui justifieront le refus de la transformation du collège communal en collège royal en 1844, malgré les projets de construction et d'amélioration de la municipalité,

En 1853 le Conseil Municipal demande la création d'un lycée impérial, accompagné d'un plan d'agrandissement et d'améliorations à apporter, mais elle n'aboutira pas.

Aux yeux des responsables la taille de l'établissement, ses effectifs, son quota de pensionnaires, ses résultats, sa situation géographique justifieraient pleinement la transformation de l'établissement.

De 1855 à 1874 des travaux d'agrandissements permanents (réfectoire, créations de classes, gymnase...)

Mais à la fin du siècle constat accablant « cette description des locaux ne faitelle pas songer qu'il y a une loi sur les logements insalubres, qu'elle est certainement appliquée à Perpignan par la Municipalité et qu'il serait équitable de l'appliquer aussi au collège de cette ville. »

Entre temps divers projets ont avorté, pour obtenir la création d'un lycée, d'abord en 1879, (que l'on pense déjà à appeler Arago), à la sortie de la ville Porte de la république, puis sur l'emplacement de l'hôpital civil qui jouxte le lycée, un peu plus tard, au pied de la Citadelle, et enfin sur le terrain Dechefdebien à la Fontaine d'Amour... Tout le monde se retrouve pour dire qu'il est urgent d'attendre. On espère que la démolition des remparts permettra d'y voir plus clair.



3) Et les questions financières.

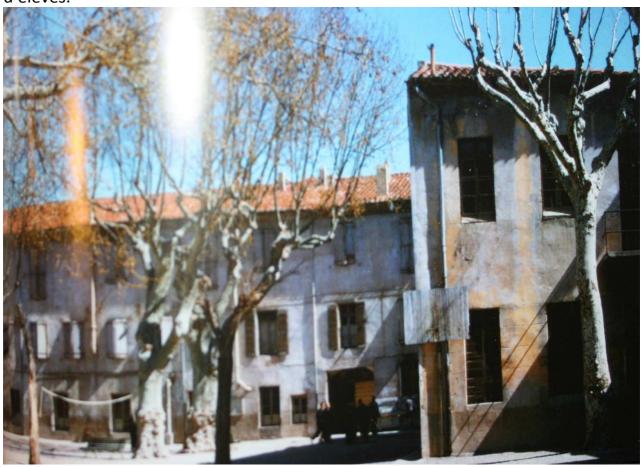
L'établissement reste propriété de la ville qui en confie la direction au principal pour laquelle il reçoit une indemnité. L'abbé Jaubert le premier principal du nouveau collège avait eu la promesse qu'il récupèrerait une partie des sommes qu'il avait mises dans les réparations du collège. Il semble d'après les travaux de Roseinstein que ce ne soit pas le cas.

La scolarité est payante : en 1810, 700 francs par an pour un pensionnaire, 300 pour un demi, une centaine de francs pour les externes. Pour les bourses le principal était tenu d'accueillir un élève boursier pour 25 élèves payants. La ville alloue une subvention annuelle de 6000 francs. Le traitement annuel d'un professeur à la même époque varie entre 1000 et 1500 francs.

Une ordonnance de 1839 autorise les communes à mettre l'administration des collèges en régie ou par convention formelle au compte du principal. En 1840 l'administration du collège est confiée au principal, « à ses risques et périls ».

La municipalité s'engage à fournir une somme de 12000 qui s'avèrera insuffisante.

A partir de 1876 la gestion va repasser en régie pour aider au développement de l'établissement qui est devenu un des premiers de France en nombre d'élèves.



4) Ce qui change

Ouverture sur de nouveaux enseignements ;

- -dès 1820 ouverture d'un cours de physique expérimentale,
- -1826, cours de géométrie et de mécanique appliquée aux arts,
- -à partir de 1832 : développement des enseignements de langues vivantes et d'une classe de commerce, le collège devient en faisant cela l'équivalent des collèges royaux,
- -1833, 34 : ouvertures de classes primaires et d'une classe de primaire supérieur,

La loi Guizot impose aux collectivités de fonder une école primaire dans chaque commune et une école primaire supérieure dans chaque chef-lieu, ou ville. Mais l'enseignement élémentaire n'est ni laïque, ni gratuit, ni obligatoire. Un fossé infranchissable sépare les écoles primaires et les collèges royaux : le primaire supérieur sera-t-il un élément de rapprochement. IL y faudra du temps.

- -1844, demande de transformation en collège royal, refusée, comme la demande de création d'un lycée impérial en 1853,
- -1869, diversification des enseignements :
- -implantation d'un enseignement spécial (filière courte : langue, littérature française, histoire et géographie, mathématiques appliquées, physique mécanique, chimie, histoire naturelle et leur application à l'agriculture et à l'industrie, langues vivantes facultatives), pas de grec et de latin.

C'est Victor Duruy qui parvient à créer un enseignement secondaire spécial à contenu moderne (1865).

-enseignement classique, deux cycles, une division de grammaire commune à tous les élèves (6°,5° 4° et 3°) et une division supérieure avec deux orientations, une littéraire préparant au baccalauréat de lettres, l'autre scientifique en vue du baccalauréat ès-sciences.

La dernière année, classe de logique ou de philosophie, était obligatoire pour les deux sections.

Les autorités se plaignent que les élèves désertent les lettres pour les sciences.

Conclusion provisoire : l'établissement a 600 élèves à la fin du siècle, des améliorations d'urgences s'imposent : il s'agira de l'annexe du quai de Lattre de Tassigny et du bâtiment du Pont d'en Vestit. Ils permettront de faire face au défi du siècle futur.



Les bouleversements politiques qui n'ont cessé pendant tout le siècle (empire, restauration, monarchie de juillet, 2° république, 2° empire, 3° république) vont avoir des conséquences importantes dans le domaine scolaire, les institutions mises en place s'adaptent et perdurent. Une des données essentielles est la loi du 10 mai1806 qui fonde « sous le nom d'Université impériale, un corps exclusivement chargé de l'enseignement et de l'éducation publics dans tout l'Empire. C'est la naissance du corps enseignant. L'Université devient une sorte de corporation laïque qui survivra aux différents régimes.

Mais proportionnellement les enseignements secondaires n'en sortent pas bouleversés, des adaptations constantes, des ouvertures sur des domaines nouveaux, des structures qui répondent à de nouvelles demandes sociales. Il ne reste accessible qu'à une petite minorité d'enfants (1 sur 45 en 1842, 1 sur 21 en 1876, soit moins de 5 %), celle qui est destinée à former l'élite sociale. Beaucoup abandonnent en cours de scolarité (35% en 1865, 47 % en 1887).

Mais un enseignement qui reste ancré sur les humanités, sur la prédominance du latin, sur le poids de la religion, c'est-à-dire sur un modèle qui n'est pas si éloigné que cela de l'enseignement mis en place par les jésuites.

Une citation parlante de Mgr Dupanloup à propos d'une circulaire du ministre de l'Instruction publique sur l'enseignement secondaire :

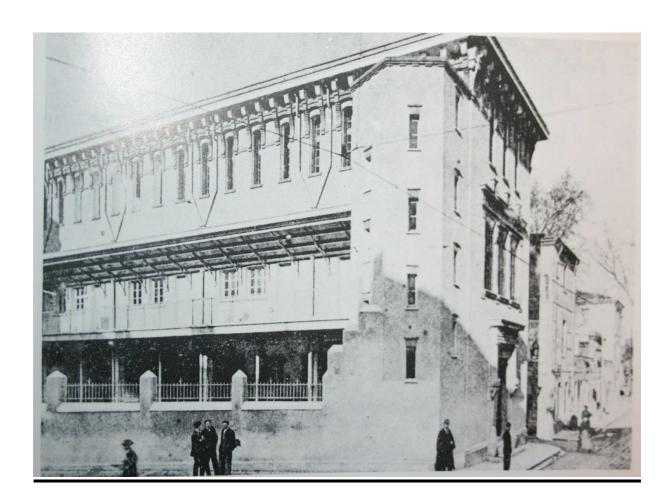
« Les enfants ne pensent, n'imaginent, ne sentent, n'écrivent jamais plus vigoureusement qu'en latin, et qui plus est, en vers latin. En français ils sont presque toujours communs et vulgaires; la raison en est simple: ils ne parlent très bien, et ils ne savent couramment que le français de leurs récréations.... En latin, c'est autre chose: ils ne sont entretenus qu'avec des hommes de génie, ils ne connaissent que la langue de Cicéron, de Virgile, avec celle de Platon et, d'Homère; ils n'en savent même que la plus haute et la plus généreuse expression; leurs compositions s'en ressentent nécessairement, et arrivent par-là à une perfection qu'ils ne peuvent atteindre en français, mais qui passe ensuite dans le français même.... »

La question de la laïcité est fondamentale au 19°, où l'on voit l'Eglise et la société civile se disputer le pouvoir sur l'enseignement et au-delà sur la direction des esprits, mais elle semble avoir eu peu de retombées dans la vie d'un établissement scolaire, comme Arago, qui est dirigé pendant cette période par plusieurs ecclésiastiques et où des prêtres sont professeurs. La loi Falloux de 1850 va élargir les pouvoir de l'enseignement catholique et les prérogatives des congrégations en matière d'enseignement; mais par réaction, elle va aider le clan laïc à mieux se structurer. Cela ne sera pas sans conséquence lors du retour de la République dans la conception d'un grand service public et permettra ce grand pas qui sera l'affirmation d'un principe, celui de la sécularisation de l'instruction publique, œuvre de la 3° république. Elle sera parachevée par la loi de séparation de l'église et de l'état (1905).

Mais avant d'en arriver là ; la donnée nouvelle réside dans le début d'élargissement du public que le secondaire concerne et dans les conséquences des lois Ferry qui seront les fondements de l'enseignement primaire. Peut-on parler d'un début d'élargissement de l'assise sociale sur laquelle reposent les enseignements secondaire ?

En 1881, en organisant un enseignement primaire gratuit, obligatoire et laïque Jules Ferry va complétement modifier les données du problème scolaire et il jette les bases d'un grand édifice qui ne se limitera pas à l'enseignement élémentaire et qui ne cessera pas de susciter l'opposition de tous les réactionnaires. La loi de 1886 confirme l'existence des écoles primaires supérieures et crée des cours complémentaires annexés aux écoles primaires. La gratuité est étendue aux élèves de ces établissements.

Il faudra attendre 1930-33 pour voir s'établir progressivement la gratuité de l'enseignement secondaire.



20 ème siècle: A pas lents vers la modernité,

A-les structures :

Au début du siècle trois formations secondaires sont juxtaposés

- a) Un enseignement littéraire dont la sanction normale est le baccalauréat ès-lettres, divisé en deux parties depuis 1874,
- b) Les classes préparatoires aux grandes écoles où l'on entrait après la 3° ou la 2° et qui conduisaient ou non au baccalauréat ès-sciences, fondé sous le 2° empire,
- c) Un enseignement spécial à vocation agricole, commerciale ou industrielle qui sera progressivement intégré dans l'enseignement secondaire. A partir du 1 octobre 1900 est créée une 3°moderne sous le nom de section technique pour les élèves de 3° moderne et de 2° moderne qui sans viser au baccalauréat se destinent à l'agriculture, au commerce ou à l'industrie. Enseignement spécial et enseignement scientifique s'intègrent étroitement au secondaire. Elles deviennent la section moderne de l'enseignement secondaire.

La composition latine, la notion de rhétorique disparaissent des programmes. La dissertation fait son apparition. La pédagogie nouvelle veut se soumettre au réel et met en avant la méthode expérimentale, comme l'approche méthodique des textes avec l'explication de textes. L'enseignement des langues anciennes est préservé comme contribution essentielle à la formation générale de l'esprit. Les enseignements littéraires, assis sur la maîtrise du latin resteront considérés comme supérieurs. Ne serait-ce qu'en raison de leur recrutement. C'est là où vont les meilleurs élèves. L'influence des jésuites perdure.

Se mettent en place des structures qui vont durer et qui vont donner aux établissements secondaires leur visage moderne, en permettant des adaptations nouvelles, mais en restant sur le modèle classique, même si est toléré le développement de sections dites modernes. L'uniformisation des formations donne lieu à quelques tentatives, mais aucune n'aboutit.

Se pose la question de la sélection que doit opérer le secondaire, elle est tranchée par la création de l'examen, d'entrée en 6°, et par l'instauration de la gratuité dans les années 1930.

Les structures du collège en 1912 : elles vont de la 6° A et B jusqu'en philosophie et mathématiques. Il existe une division élémentaire et préparatoire (primaire) et une section espagnole. Pour ceux qui veulent des études courtes : la division B du 1°cycle (6°, 5° 4° et 3°, enseignement analogue à celui des écoles primaires supérieures). Les enfants sont reçus au lycée à partir de 4 ans pour suivre un cursus continu.

Les effectifs : ils passent de 579 élèves en 1900, à 617 en 1920, à 874 en 1937, à 1032 en 1939 ; en 1938 952 élèves dont 216 internes, 116 demipensionnaires.



Cette augmentation entraine la création d'une deuxième classe de philosophie ; il y aura cette année-là, bacheliers 110.

En 1937 après l'enseignement primaire création des classes d'orientation en 6°, 6 au collège et une à l'EPS, tout le monde fait du latin,

En 1942 ouverture de la classe philosophie-science,

Le port de l'uniforme pour les internes est obligatoire jusqu'aux années 20.

Pendant cette période le rugby fait son entrée au Lycée et est créée une amicale des anciens élèves, ainsi que quelques années plus tard une société de tir.



B) Le feuilleton de la construction d'un nouvel établissement :

Le feuilleton de la construction d'un nouveau lycée continue, le nouveau projet serait situé dans le quartier Saint Jacques (emplacement des HLM), 1906, ce nouveau lycée devrait porter le nom d'Arago, il est prévu pour 800 élèves dont 350 internes), on envisage le début des travaux pour la fête du centenaire 1908.

Des débats politiques vont empêcher cette réalisation, les radicaux socialistes craignent une augmentation des impôts,

De 1914 à 1916 l'établissement fut transformé en hôpital, après-guerre de nombreuses kermesses sont organisées pour élever un monument-souvenir, en 1919 fut scellée une plaque de marbre en l'honneur du maréchal Joffre, en 1925 est inauguré le monument aux morts de Sudre (cette sculpture disparut en 1970 avec la destruction du vieux lycée)

Dans les années 20 pourparlers entre la ville et le ministère pour la transformation du collège en lycée et la construction d'un nouveau établissement, non plus à Saint Jacques, mais par transformation des locaux de l'hôpital Saint Jean, projet approuvé en 1928; puis en 1932 sur l'emplacement de l'ancien hôpital militaire (terrain qui seront ensuite affectés à la poste).

En 1935, devant les échecs précédents, décision est prise d'implanter le nouveau lycée sur le terrain Dieudé, aux quatre Casals, début des travaux 1936, en 39 le gros œuvre est terminé.

En 1940, installation provisoire d'un hôpital et des réfugiés,

La guerre et l'occupation provoquent de nombreux remous à l'intérieur du lycée, affaire Henri Abadie, militant socialiste et surveillant général, résistant qui va être arrêté et relevé de ses fonctions en 1941, un autre nom à retenir, il est encore inscrit dans la salle des professeurs du nouveau lycée, celui d'Edouard Cari-Mantrand, tué en juin 40, une très intéressante allocution du principal d'alors, à la libération est un témoignage précis sur cette période.

Les travaux du nouveau lycée ne reprendront qu'en 1947,

Le 22 janvier 1945 le collège de garçon est transformé en lycée national, au mois de juin <u>on lui donne le nom d'Arago</u>,

Dès 1950 des classes sont mises en service au nouveau lycée, dont on craint déjà qu'il soit trop petit : le lycée a 856 élèves dont 230 pensionnaires, le collège moderne en rassemble 674 soit un total de 1530.

Le temps des réformes commence enfin.

Milieu du 20°: Les bouleversements commencent et ne s'arrêteront plus

Des suites de la première guerre mondiale était issue l'idée selon laquelle la solidarité des tranchées, le sacrifice partagé par-delà les classes sociales devraient conduire à fonder un système scolaire non plus fondé sur la division, mais sur l'unité. Le concept d'école unique date de là et va animer les débats, les réflexions, les tentatives de modernisation de l'école et du secondaire en particulier pendant toute la première moitié du siècle. Mais il ne produira véritablement ses effets qu'après le deuxième conflit mondial. Ce mouvement va de pair avec tout un courant de pédagogie moderne qui se développe.

Avec la résistance, la fin de la guerre, la victoire sur le fascisme, la montée des luttes sociales, les revendications démocratiques, la demande forte d'éducation, la nécessité de reconstruire le pays, les données de la politique scolaire vont changer : le plan Langevin-Wallon dresse l'horizon des réformes à faire, il est urgent de passer d'un enseignement élitiste à une école démocratique. C'est l'enjeu de cette période que l'on va retrouver sous tous les gouvernements avec des fortunes diverses, mais avec une même ambition. Faire parvenir au baccalauréat, ou à un diplôme équivalent le maximum d'élèves. Cela passe par une bataille idéologique de tous les instants sur l'idéologie des dons (sont-ils tous capables ? aujourd'hui le débat n'est pas clos!)) et sur les contenus à transmettre (quelle culture pour la multitude ? les modèles classiques restent-ils pertinents ?). Mais cela impose dans l'immédiat des changements de structures importants : il faut des bâtiments uniques, des formes uniques pour un enseignement unique.



1) L'EPS

Le premier de ces bouleversements, c'est en 1951 la fusion du collège moderne et du lycée pour former un lycée unique, sous la houlette de Jean Vieilledent, principal du collège, il était auparavant directeur de la SUP.

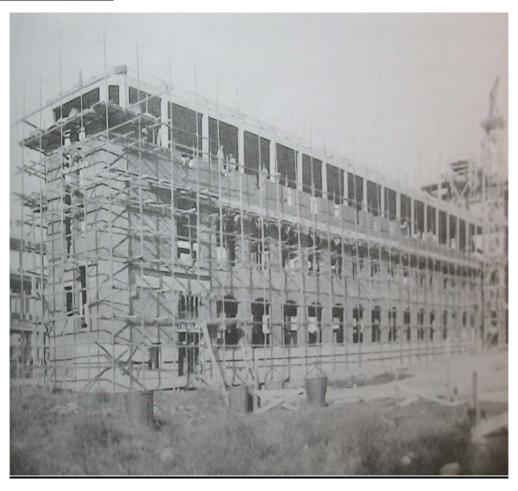
L'enseignement primaire supérieur existe depuis 1833 (loi Guizot), il connaitra son plein développement avec les lois Ferry de 1881, il s'agit d'un enseignement primaire et professionnel, différent du secondaire, il s'agit de former, dit-on en 1920, « les cadres de l'armée économique et administrative ».

En 1937, les programmes des sections générales deviennent les mêmes que ceux du premier cycle moderne de l'enseignement secondaire. Ces EPS ont été transformées en section moderne des collèges, ainsi en 1941 la Sup (jean Moulin) de PERPINGNAN.

En 1951 unification des deux institutions, <u>les élèves entrant en 6° font tous du</u> <u>latin</u>, un seul examen d'entrée est prévu, l'orientation se fera en 5°.

En 51 l'effectif monte à 1702 élèves (8 classes de 6°).

2) Le nouveau lycée



En 1952, les structures de l'établissement préparent à toutes les sections du bac, A, B, C, Moderne long, Moderne court, Moderne technique (arts et métiers), moderne commercial. Pour la 2° partie du bac : philo lettres, philosciences, mathématiques technique.

Le 8 octobre 1953 (pour le centenaire de la mort d'Arago) inauguration du nouveau lycée, prévu pour 1200 élèves, il y en a 1900,

En 1955 : rentrée effective au nouveau lycée, les 6° et 5° restent au vieux lycée, en 1958 toutes les classes seront au nouveau lycée à l'exclusion des classes primaires qui resteront au vieux lycée jusqu'en 1967, il y a 2000 élèves, on implante des préfabriqués au nouveau lycée, il y en aura 2300 en 1958

En 1958, on fête le tri-cinquantenaire de la fondation du lycée, qui est l'occasion, d'un retour sur l'histoire et d'une grande montée de nostalgie sur les modèles qui s'effondrent (voir discours de Calvayrac).

3) Ça déborde

Pendant ce temps les effectifs croissent toujours 2576 élèves en 1961.

En 1963-64 transfert des sections d'enseignement technique au nouveau lycée du Clos Banet,

Jusqu'en 1968 les effectifs se stabilisent autour de 2500 élèves dont 450 internes pour lesquels 10 dortoirs sont nécessaires, le seuil de dédoublement des classes est de 50.

Dès 1966, transformation du premier cycle, ouverture de classes de transition, puis ouverture des classes de CEG, ce cycle sera supprimé progressivement de la 6° en 1971 à la 3° en juin 1974, ce sont les conséquences de la mise en place des collèges (uniques ou presque).

1968 et les années qui suivent mettent de l'animation politique et syndicale dans la vie du lycée, ce n'est pas du goût de tout le monde, nous sommes très loin de la discipline jésuite.

Un monde disparaît on détruit le vieux bahut entre 1970 et 74 pour le remplacer par un parking, sans commentaire, la bagnole a remplacé la culture classique, tout un symbole!

4) Mixité et polyvalence.

La problématique de l'école unique incite, pour affronter la difficile question de l'échec scolaire qui reste massif, à chercher des réponses dans la diversification des enseignements, dans les formes diverses de polyvalences qui se mettent en œuvre pour apporter aux jeunes un enseignement qui a priori pourrait sembler plus proche de leurs attentes et plus ouverts sur les réalités contemporaines. C'est une constante des projets de réformes élaborés, mais

les succès sont mitigés. La problématique reste entière et les échecs restent présents et le plus souvent connotés socialement. Même unique l'école continue de diviser et toutes les voies ne sont pas royales.

Se recréent à l'intérieur des établissements des filières plus prisées que d'autres, qui servent d'images de marque à l'ensemble de l'établissement et assurent sa réputation

A partir de 1972, un changement considérable, l'introduction de la mixité généralisée dès la classe de 2°, la vie sexuelle de centaines d'adolescents en est profondément marquée.

EN 1974, introduction des séries section économique et sociale, nouvelle section B,

Ouverture d'une bibliothèque, d'un CDI et baisse des effectifs consécutive au départ du premier cycle vers le collège Pagnol, 1200 élèves en 1976.

En 1979 avec le transfert des sections d'al Sol transformation du lycée en lycée polyvalent, bac G, les effectifs remontent 1680 élèves en 1984, c'est donc un moment de désaristocratisation...

Ouverture vers le post bac, BTS technico-commercial, BTS Tourisme, Certificat d'études comptable, puis BTS comptable,

En 1989 ouverture des classes préparatoires aux grandes écoles, les effectifs remontent encore, plus de 2000 élèves. Ça ne se réaristocratiserait pas un peu ?

Conclusion non définitive :

Et les jésuites? Et leurs principes, leurs méthodes? Les humanités? L'enseignement élitiste? Arago a-t-il été désaristocratisé?

Certes la loi du nombre semble en attester! Les principes de recrutement sont ceux d'un enseignement ouverts à tous. Les enseignements dispensés s'inscrivent dans une politique scolaire globale qui fait de la démocratisation des enseignements le socle commun de nos références. Il n'empêche que dans les têtes, les comportements, les préjugés, les choses ne sont peut-être pas aussi simples, que des traces de l'ordre ancien traînent ici ou là dans les consciences, qu'une méritocratie n'est pas morte qui semble sous-entendre que c'est là un établissement qui se mérite parce qu'il n'est pas tout à fait comme le commun des établissements.

Deux arguments viennent étayer mes propos :

La décision prise par le rectorat d'implanter à Arago les classes préparatoires, c'était, il a une vingtaine d'années, le lycée Lurçat bataillait ferme depuis

plusieurs années pour les obtenir et avait un projet très avancé ; la décision du rectorat s'est appuyé sur l'élément invérifiable que ces classes-là ne pouvaient être que dans l'établissement le plus prestigieux de la ville. Résistances de l'aristocratisation... Sans doute!

Dernier arguments, les bâtiments: ils expriment plus dans leurs formes, leurs dispositions, leurs organisations, le lycée d'antan, le lycée napoléonien, (le nouveau lycée, comme on dit, a été sans doute un des derniers construits selon ce modèle) avec ces cloisonnements, ses ordres, ces espaces, ces clôtures. Et pourtant pour y avoir passé de longues heures, pour en connaître tous les espaces, je pense que l'établissement est aussi ouvert sur le monde que tous les autres établissements, que s'y expriment les mêmes ambitions, les mêmes aspirations que partout ailleurs celles d'une émancipation par le savoir, la connaissance, l'éducation, celle de la construction d'un rapport aux autres et à la société riche de toutes les potentialités de chacun qu'il s'agit de conduire au plus haut niveau, que beaucoup y voient un moment de promotion et d'émancipation. Et l'on retrouve l'ambition des enseignements de second degré, leur exigence du haut niveau et ce que d'aucun ont appelé l'élitisme républicain. Nous ne sortons pas du paradoxe ! Pourquoi faudrait-il en sortir ?

Les ouvertures possibles sur des travaux ultérieurs :

- -école bourgeoise-école du peuple ? Qu'est-ce que cela veut dire dans le cas d'Arago, les rapports avec le tissu social,
- -vie syndicale et politique dans le lycée, les traces de l'histoire, bien loin de la prudente neutralité,
- -les méthodes d'enseignement,
- -un monde d'hommes où ils ne sont plus majoritaires,
- -un pittoresque propre à Arago et quelques figures emblématiques,
- -enfermements et ouvertures,
- -les personnels,
- -combien ça coûte?

